

Convocation à l'assemblée générale



La 40^e assemblée générale de l'association aura lieu le :

Samedi 1er octobre 2016

à 9 h 30 salle Eiffel
17 rue de la Tour Neuve
à ORLÉANS (45000)

ORDRE DU JOUR

Rapport moral
Rapport financier
Montant de la cotisation 2017
Renouvellement du conseil d'administration (1)
Questions diverses

La présidente : Marie-France ROY

(1) 6 membres sont sortants : René Lésel, Anne Jouve, Guy Penazzi, Corinne Cassou, Bernard Sinardet, Pierre de Château-Thierry. 7 postes sont à pourvoir

Pour être prises en compte, les candidatures doivent être reçues au siège de l'AMAEPF avant le 9 septembre.

Candidature au conseil d'administration

Je soussigné(e) : pose ma candidature à l'élection au conseil d'administration de l'AMAEPF

Fait à le, signature :

En cas d'impossibilité d'assister à l'assemblée générale, merci de retourner ce pouvoir au secrétariat de l'association

POUVOIR

Je soussigné(e) : Membre de l'association et à jour de mes cotisations

Donne pouvoir à : pour voter en mon nom et place à l'assemblée
générale du 1^{er} octobre 2016

Date :

faire précéder la signature par la mention
"Bon pour pouvoir"

Signature :

Nota : les pouvoirs en blanc seront répartis entre les membres du conseil d'administration



Programme samedi

- 9 h 00 Accueil à la salle EIFFEL, 17 rue de la Tour Neuve, au cœur d'Orléans.
- 9 h 30 - 11 h 30 **Assemblée générale** annuelle.
- 12 h 00 Réception des membres de l'association dans les salons de la mairie (Hôtel Grosloot, Place de l'Étape) par Olivier Carré député-maire d'Orléans, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'AMAEPF
- Déjeuner libre.
- 13 h 30 Boutique salle Eiffel jusqu'au soir, vente de l'enveloppe 1er jour de Bernard Duboys Delavigerie
- 14 h 30 Projection.
- 16 h 00 Témoignage du sénateur Jean-Pierre Sueur, sur Bernard Duboys de Lavigerie honoré ce jour par l'émission d'un timbre.
- Table ronde animée par Danielle NOCHER, journaliste, sur le thème :
- Les pôles, sentinelles de la santé de la planète.***
- tout public** avec la participation de :
- Isabelle AUTISSIER, navigatrice, écrivain, membre du conseil consultatif des TAAF
Valérie MASSON-DELMOTTE, vice-présidente du groupe 1 du GIEC (étude du climat)
François GARDE, ancien administrateur supérieur des TAAF
Yvon LE MAHO, de l'académie des Sciences, spécialiste des manchots
- 20 h 00 Dîner de gala salle Eiffel.
Au cours du repas se déroulera le tirage de la tombola du 40^e anniversaire.

Programme dimanche

- 9 h 00- 9 h 05 Départ du car pour la visite guidée du château de Chambord (prix tout compris 18 € / pers).
Rendez-vous à gauche de la cathédrale devant l'office de tourisme. Le car n'attendra pas.
- 13 h Repas salle Eiffel. Le car vous déposera devant la salle Eiffel (prix du repas : 18 € / pers).

AG 2016 : 1-2 octobre 2016 à Orléans

Inscription : avant le 9 septembre

Inscriptions auprès de : Pierre Décreau

AMAEPF 263 rue Francis Carret, 45370 DRY
Tél. 06 08 16 09 51 Courriel : pierre@decreau.fr

Nom-Prénom :

Adresse :

Merci de vous munir de
votre carte d'adhérent

Participera. Merci pour votre réponse même négative Ne participera pas

Dîner (samedi soir) :	39 €	x		personnes	=		€
Visite de Chambord dimanche :	18 €	x		personnes	=		€
Repas du dimanche 13 h 00 :	18 €	x		personnes	=		€
Billet de tombola :	8 €	x		billets	=		€
Total							€

Pour une meilleur gestion achetez plutôt vos billets de tombola par correspondance.

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de : AMAEPF

Merci de payer à l'inscription

Règlement de la tombola du 40^e anniversaire

- Article 1 L'AMAEPF organise une tombola à l'occasion du 40^e anniversaire de sa création.
- Article 2 Cette tombola est ouverte aux membres de l'AMAEPF à jour de leur(s) cotisation(s).
- Article 3 Les 5 lots principaux représentent une somme de 3000 € (téléviseur, tablette, appareil photo etc.), plus de 30 lots seront distribués.
- Article 4 **Le tirage du premier lot** ne concernera que les personnes présentes dans la salle et en possession de leur billet.
La personne gagnante choisira son lot au milieu de l'ensemble des lots.
Ensuite le tirage aura lieu normalement pour répartir les lots restants.
- Article 5 Le nombre de billets mis en vente est de 550. Le prix du billet est fixé à 8 €.
- Article 6 La vente des billets se fait par correspondance, ainsi que le jour de l'assemblée générale. Chaque membre peut acheter un ou plusieurs billets.
- Article 7 Le tirage de la tombola aura lieu le 1^{er} octobre 2016, jour de l'AG, durant le repas de gala.
- Article 8 En cas de litige, le Bureau de l'AMAEPF est seul habilité à décider en dernier ressort.
-

Quelques observations et précisions.

Pour vous procurer les billets de participation à la tombola adressez dès maintenant vos commandes, accompagnées du chèque correspondant rédigé à l'ordre de l'AMAEPF, à :

Pierre Décréau 263 rue Francis Carret, 45370 DRY

Les billets vous parviendront par retour du courrier.

Si vous venez à l'AG n'oubliez pas d'apporter vos billets pour le tirage du premier lot

Répondez nombreux et Bonne Chance !

Renseignements pratiques

Vous venez par le train et circulez à pied : il faut environ 15 mn pour aller de la gare SNCF d'Orléans ville à la cathédrale, et 10 mn pour aller de la cathédrale à la salle Eiffel.

En voiture (carte Michelin n° 64, 318 ou 238)

Il n'y a aucune possibilité de garer sa voiture gratuitement dans le centre ville d'Orléans.

Ce règlement ne s'applique pas au sud de la Loire mais les places y sont rares.

Vous trouverez de nombreux parkings dans le centre au coût de 18 €/jour. Vous avez la possibilité d'entrer dans le parking jusqu'à 1 h du matin et de sortir à toute heure avec le ticket.

La première 1/2 h est gratuite ensuite c'est comptabilisé à 0,5 € par 1/4 h.

Certains hôtels ont un accord avec la société de parking. Dans ce cas le coût est un peu réduit.

Voir également la solution indiquée au verso

Hôtels à Orléans

Il y a de nombreux hôtels à Orléans à tous les prix, voir par Internet ou :

Office du tourisme d'Orléans Tél : 02 38 24 01 61

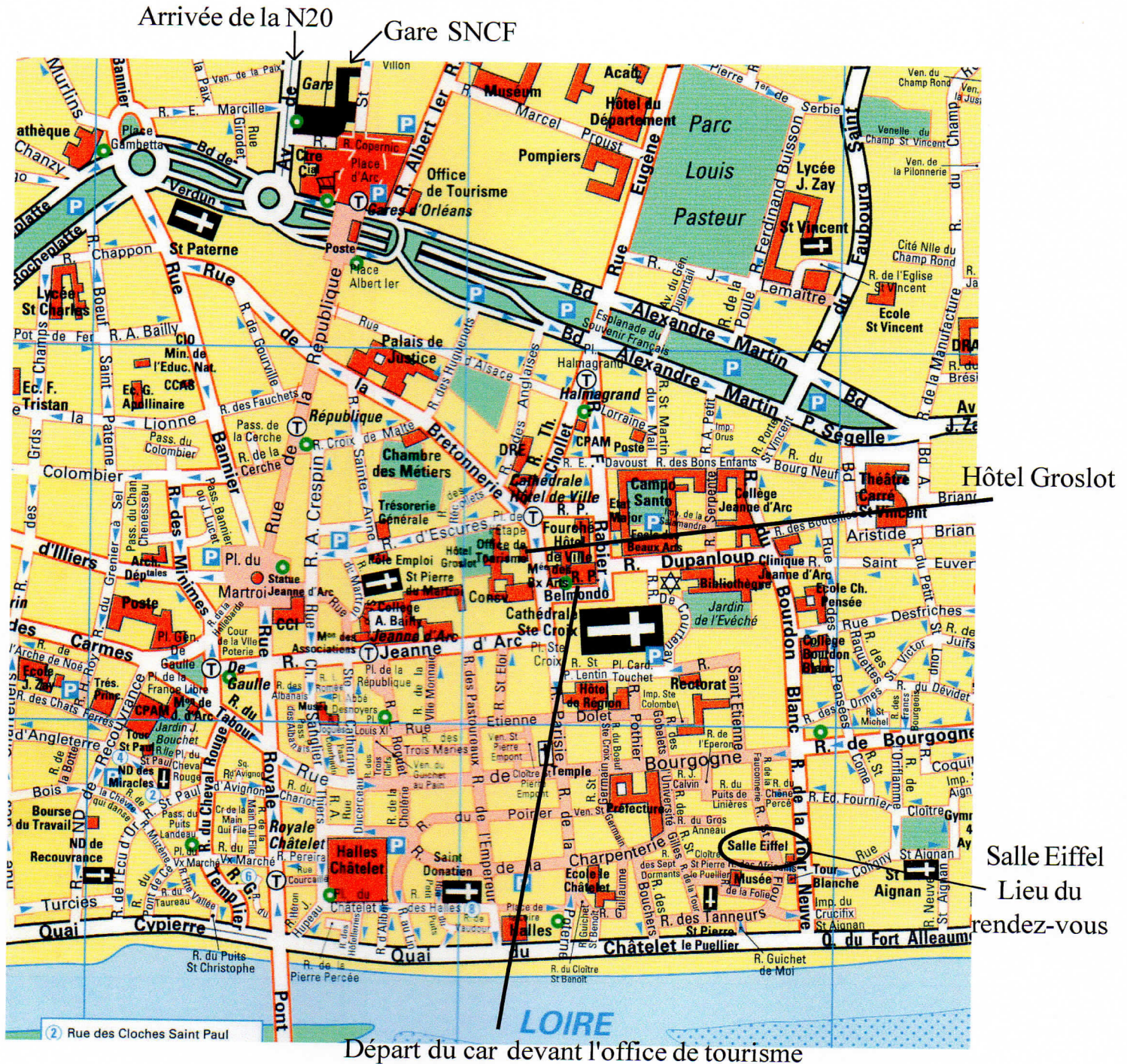
Le champagne du repas de l'Assemblée générale est offert par notre ami

Jean-Jacques Cattier XX^e KER (1970)

6 et 11 rue Dom Perignon
B.P.15
CHIGNY-LES-ROSES
03 26 03 42 11



Centre ville d'Orléans



Une bonne solution de parking est d'utiliser les "Parc-Relais TRAM" (P+R).

Pour 3 € vous gardez votre voiture dans le "Parc-Relais TRAM" de votre choix. Le gardien donne gratuitement à chaque passager de la voiture un ticket de tram pour un voyage aller/retour.

Le titre P+R ne peut être vendu qu'aux personnes dont le véhicule est stationné sur le Parc Relais surveillé.

Aucun titre P+R n'est vendu d'avance. Les titres P+R sont délivrés uniquement pendant les heures de surveillance des Parcs Relais, du lundi au samedi de 7h à 20h.

Les 10 parcs relais surveillés sont :

Ligne A (du nord vers le sud) : Libération – Zénith – Victor Hugo – les Aulnaies

Ligne B : Pompidou–Rol Tanguy–Pont de l'Europe–Droits de l'Homme – Gaudier Brzeska – Clos du Hameau

Vous arrivez par l'autoroute :

Vous pouvez utiliser la ligne B (Ouest --> Est) pour aller jusqu'à la cathédrale. Sur ce trajet vous avez 3 "P+R"

* Georges Pompidou, très près de la sortie autoroute "Orléans centre". 170 places

13-17 rue de la Chistéra, 45380 La Chapelle Saint-Mesmin

* Rol Tanguy, 105 places

1 Chemin de Chaingy, 45140 Saint-Jean de la Ruelle

* Pont de l'Europe, 118 places,

Rue du Clos de Mistigris, 45140 Saint-Jean de la Ruelle